

Réf: Dossier N° 100447

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ANGAMAN KAKOU » en abrégé « SOCAK »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MACA-EXTENTION, Lot 140, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ANGAMAN KAKOU » en abrégé « SOCAK »

Objet : Tous travaux de bâtiments et travaux publics, l'électrification rurale, la télécommunication, l'entretien de bureau, la fourniture de bureaux et activités diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MACA-EXTENTION, Lot 140, Ilot 56

Dirigeant(s): M KAKOU ANGAMAN KOMENAN ERNEST
BAUDOUIN (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-03417 du 20/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°16893/GTCA/RC/2022 du 20/04/2022

